

## Le diocèse de Paris annonce une procédure canonique contre le curé de Saint-Eugène

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Diocèses](#), [Église en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 7 avril 2021

Voici le communiqué du diocèse :

Mgr **Michel Aupetit**, archevêque de Paris, annonce l'ouverture d'une procédure canonique (droit de l'église) à l'encontre du curé de la paroisse Sainte-Eugène-Sainte-Cécile, parce que, selon les informations portées à la connaissance du diocèse de Paris, il n'aurait pas fait respecter, au sein de son église, les mesures sanitaires en vigueur pour lutter contre la pandémie Covid-19, lors d'une célébration le samedi 3 avril. Ces mesures avaient pourtant fait l'objet de consignes claires, régulièrement rappelées, par le diocèse de Paris, à l'ensemble des paroisses. En attendant la conclusion de cette procédure canonique, il lui est demandé de faire strictement appliquer le respect des mesures sanitaires dans cette église et de relayer, au cours du week-end, une communication de l'archevêque de Paris à l'attention des paroissiens, afin de leur rappeler à nouveau les règles qui s'imposent à tous.

Sur [Twitter](#), un journaliste de 20 Minutes constate par ailleurs que l'église Saint-Eugène / Sainte-

Cécile n'est pas la seule à ignorer les gestes barrière. Et il renvoie vers la vidéo de la Vigile pascale célébrée par... Mgr Aupetit [ici](#)

On voit donc l'archevêque toucher un fidèle, enlacer d'un lange un catéchumène qui prépare son baptême et consacrer l'Eucharistie sans masque. Il n'est pas le seul prêtre non masqué, du reste.

Sur quasiment toutes les vidéos, l'on voit les fidèles et religieux parler dans le même micro dans masque. L'on voit aussi les chorales, groupes de musique animer les cérémonies sans masque.

Mais le diocèse indique que seule l'affaire de Saint-Eugène Sainte Cécile fait, actuellement, l'objet de "discussions en interne". Pourquoi donc ?